

Arrêté du 21 juillet 2000 portant organisation de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins en sous-directions

21/07/2000

Cet arrêté a été abrogé par l'arrêté du 15 mars 2010.

Consulter également l'arrêté du 15 mars 2010 portant organisation de la direction générale de l'offre de soins en sous-directions et en bureaux